

L'animateur : M. Jean Charles GUIGUEN

Membres présents : MM. Christian FRESNEL, Jean-Marie SARDAIN, Philippe ANDRIEUX,
Philippe BRANDY, Patrick BOURABIER, Bruno RENON.

Excusé :

Assiste :

Le PV n° 02 de la réunion de la commission SENIORS en date du 05/08/2019 est approuvé sans modifications.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de **2 jours francs (pour les 4 dernières journées de championnat)** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (Art.30 – paragraphe 3 des R.G. de la LFNA) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

La commission des compétitions SENIORS accueille avec plaisir M Bruno RENON comme membre coopté, suite à sa demande.

SOUS-COMMISSION DES CHAMPIONNATS

1° - INFORMATION DIVERSES

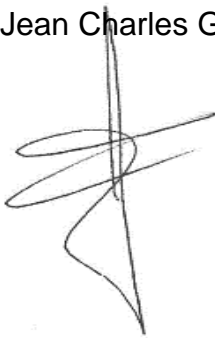
- Mairie d'Angoulême, Madame Séverine AUGUSTIN, du 03/09/2019, pris note,
- ES FLEAC, Monsieur Sébastien BLINCOURT, du 03/09/2019, pris note,
- CS ST ANGEAU, du 30/08/2019, pris note,
- ENT FOOT 16, du 29/08/2019, pris note,

- SL CHATEAUBERNARD, Monsieur Fabrice ARNEAU du 26/08/2019, pris note,
- US ANAIS, Monsieur Jean Charles GUIGUEN, du 23/08/2019, pris note,
- GSF PORTUGAIS ANGOULEME, du 02/09/2019, pris note,

La prochaine réunion est fixée au **JEUDI 12 Septembre 2019 à 16h30**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H45

L'animateur Jean Charles GUIGUEN



Le secrétaire Jean Marie SARDAIN

